

Lettre aux agentes et agents de la collectivité

Madame, Monsieur,

Le 22 mars prochain, les Yonnais éliront le nouveau conseil municipal, les représentants à l'Agglomération, au CCAS et au CIAS. Ce second tour des élections municipales est important pour l'avenir de notre collectivité et pour la place accordée aux agents du service public territorial.

La liste « *POUR La Roche* » que je porte, rassemble des femmes et des hommes de gauche, écologistes et citoyens autour d'un projet clair : **redonner toute sa place au service public local et à celles et ceux qui le font vivre au quotidien.**

Notre conviction est simple : des services publics efficaces nécessitent des agents respectés et reconnus.

Voici quelques uns de nos premiers engagements :

- Les lois, statuts et règlements de la fonction publique territoriale seront pleinement respectés et le **dialogue social** avec les organisations syndicales sera rétabli dans un **esprit d'écoute et de confiance**.
- Nous veillerons à ce que **les services disposent des moyens humains et matériels nécessaires à leur bon fonctionnement**, avec des organisations plus lisibles et des responsabilités clarifiées entre la Ville, l'Agglomération et le CCAS-CIAS.
- La **santé au travail, la qualité de vie professionnelle, l'égalité entre les femmes et les hommes et le respect de chaque agent** seront des priorités, car la qualité du service rendu aux habitants dépend directement des conditions de travail des équipes.
- Enfin, nous tenons à rappeler un principe simple : **les élus ne sont pas des chefs de service**. Leur rôle est de fixer les orientations politiques et de faire confiance aux équipes administratives et techniques pour les mettre en œuvre.

Notre engagement est clair : redonner du sens à la fonction publique, valoriser les compétences et garantir au service public le respect et les moyens dont il a besoin à La Roche-sur-Yon et dans l'agglomération.

Avec tout notre respect pour votre engagement au service de l'intérêt général,

Romain BOSSIS

PS : nous sommes signataires des 14 engagements de la charte "Pour des services publics locaux"¹ impulsée par le "collectif nos services publics".

¹ <https://municipales-2026.nosservicespublics.fr/>